



## La lettre électronique de RESO – AVRIL 2005

Chers amis,

A un mois et demi du référendum sur la Constitution européenne, le Président de la République nous a demandé de le suivre dans son Oui, comme il nous avait demandé de lui faire confiance lors de la signature du traité de Nice, d'Amsterdam, de Barcelone... bref de tout ce qui a porté atteinte au droit des travailleurs, à la cohésion nationale, à la puissance de la France.

Le Président de la République essaie d'endiguer la vague montant du "non" : les Français ne devraient « pas se replier » sur leurs "craintes" et en les mettant en garde contre "l'effet boomerang" d'

vote négatif.

Il faudra éviter de "mélanger" la consultation du 29 mai avec les enjeux de politique intérieure !

Accroché à la méthode Coué et à la litanie des valeurs, faute de pertinence, de projet, de vision (et renforçant la responsabilité de notre pays dans cet invertébré appelé Europe, complètement décalé par rapport aux réalités françaises et même européennes, se prenant les pieds dans le tapis quand il s'est agi de l'Europe et du monde etc... même pour la Turquie la palinodie présidentielle a montré le bout de son nez ! Vraiment il faut arrêter cette chienlit !

Avec un camp du "oui", qui peine à affiner sa stratégie, se voit reprocher une campagne centrée sur la peur, Jacques Chirac s'est défendu de céder à la "dramatisation" mais a tout de même brandi la menace d'un "affaiblissement" de la France au sein de l'Union européenne si le "non" l'emportait.

Il a estimé qu'un "non" au référendum ferait de la France "le mouton noir qui aura tout bloqué" et entraînerait l'arrêt de la construction européenne. L'obstination de Jacques CHIRAC et de défenseurs du Oui, à agiter le "spectre des néfastes conséquences" du non... comme on le ferait du père Fouettard pour ramener au calme (ou à la raison) des enfants trop turbulents devient un peu « lourde ».

Dans un dialogue parfois confus et redondant avec des jeunes venus d'horizons divers, Jacques Chirac a été interpellé à plusieurs reprises sur la situation économique et sociale française, plus prompt à évoquer les problèmes de chômage et de précarité qu'à décrypter les articles du Trait constitutionnel, mais sentant confusément le lien entre l'un et l'autre.

Ne reculant pas devant le ridicule, il a tenté, fichtre à l'appui, de défendre une Constitution européenne "fille de la pensée" et des "valeurs" françaises, un texte garde-fou contre l'ultra libéralisme empêchant les délocalisations et préservant les services publics nationaux !.

Merci Monsieur le Président, merci Monsieur Bolkestein, à chaque fois que vous prenez la parole, vous éclairez le débat ! Et vous nous rendez confiants : Vive le NON !

Marinette BACHE,  
Présidente de Résistance sociale

*Pour toute correspondance : [resistance.sociale@laposte.net](mailto:resistance.sociale@laposte.net)*

*Notre site : <http://membres.lycos.fr/resistancesociale>*

*Attention pour cette adresse ne pas mettre www*

*Téléphone : 06 74 79 05 10*

*Adhésion 2004 : 15€*

*Abonnement journal 12 numéros : 5 €*

*Adresse postale : RESO - 5 place Georges Brassens – 78260 ACHERES*

## **I. Les nouvelles du front**

### **Les patrons-pêcheurs poursuivent le blocage des ports des Bouches-du-Rhône**

Les patrons-pêcheurs poursuivent le blocage des ports de Marseille, Fos-sur-mer et Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), avec quelque 120 chalutiers, pour protester contre la hausse du prix du gasoil, a-t-on appris auprès de leurs représentants.

Quelque 120 chalutiers venus du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur participent au mouvement, a précisé à l'AFP Alain Rico, membre du comité de vigilance responsable de la région PACA.

Selon M. Rico, l'annonce mercredi soir par le ministre de l'Agriculture Dominique Buisson d'une avance supplémentaire de 10 millions d'euros au fonds gasoil permettant aux pêcheurs, victimes de la forte hausse de ce carburant, de le payer moins cher, n'a rien changé à leur détermination. "C'est un dû, pas une rallonge", a commenté M. Rico.

Quant aux astreintes de 6.000 euros par heure de blocage et par bateau fixées par la justice saisie par le Port autonome de Marseille, "cela nous fait vraiment souci, mais qu'est-ce que vous voulez faire ? On est venus avec nos bateaux, on repartira en train s'ils veulent nous les saisir", a ajouté M. Rico.

### **Chômage technique à l'usine Renault-Sandouville**

Les 5.200 salariés de l'usine Renault à Sandouville près du Havre sont en chômage technique depuis le 11 avril en raison de la baisse du marché, selon la direction. Une situation qui va perdurer jusqu'au 15 avril.

La direction a également décidé de reconduire cette mesure le 6 mai prochain pour les quatre chaînes et les 22 et 29 avril pour deux chaînes.

Depuis le début de l'année, plusieurs périodes de chômage technique ont déjà été observées dans cette usine qui produisait un peu moins de 1.000 véhicules par jour.

### **Grève reconduite à Radio France**

Les ouvriers, les employés administratifs et les animateurs de radios locales de Radio France, en grève depuis le 4 avril, ont voté mercredi en assemblée générale la reconduction du mouvement, a-t-on appris de source syndicale, au 10e jour du mouvement.

"Nous avons appelé l'ensemble des personnels à une journée de grève de soutien", a-t-on ajouté de même source. Une nouvelle assemblée générale est prévue jeudi à 11h00.

Les ouvriers, les employés administratifs et les animateurs de radios locales de Radio France, qui représentent les plus bas salaires du groupe public, sont en grève à l' appel des syndicats EDT, CFTC, CGT, SNFORT et SUD et réclament une augmentation mensuelle de 269,40 euros (310 points d' indice).

Ce mouvement perturbe les programmes des différentes antennes de Radio France (France Inter, France Info, France Culture, France Musiques, France Bleu) depuis le 4 avril.

#### **Hôpitaux: poursuite de la grève aux urgences**

L' Association des médecins urgentistes de France (AMUF) a annoncé mercredi soir la poursuite d' mouvement de grève dans les services d' urgences hospitalières au terme de six heures de discussions avec Jean Castex, le Directeur de l' hospitalisation et de l' organisation des soins (DHOS), sans résultat concret.

Les deux parties, qui se sont vues mercredi entre 14h30 et 20h30 au ministère de la Santé à Paris, n' ont fixé aucune nouvelle date de réunion selon l' AMUF.

"Jean Castex a un mandat très limité et n' a pu donner de réponses sur les points les plus importants que nous soulevons", a déclaré à l' Associated Press l' un des porte-parole de l' AMUF, Christia Prudhomme, à l' issue de la rencontre mercredi soir.

L' AMUF dénonce l' absence du ministre de la Santé Philippe Douste-Blazy "qui est absent de ce conflit, des réunions au ministère, et qui ne s' adresse à nous que par l' intermédiaire de la presse". Elle a simplement obtenu la promesse d' une réponse "écrite" pour jeudi à sa demande de doublement de l' enveloppe de 175 millions d' euros prévue pour le plan Urgences en 2005.

"On a franchement l' impression que le gouvernement joue le pourrissement", affirme Christoph Prudhomme. La précédente rencontre avec le directeur de la DHOS, vendredi dernier, a eu lieu exactement dans les mêmes conditions et a duré près de quatre heures. "On se demande s' il y a encore un ministre de la Santé dans ce pays", a ajouté M. Prudhomme.

Le mouvement national des urgentistes, qui entrera jeudi dans son onzième jour de "grève illimitée", a commencé le lundi 4 avril. Les praticiens des urgences hospitalières dénoncent la saturation de leurs services, les fermetures de lits, les restrictions budgétaires, et réclament plus de moyens ainsi qu' une meilleure coordination avec les médecins libéraux assurant des gardes en ville. Le mouvement, suivi par 70% à 90% des urgentistes mercredi selon l' AMUF, ne perturbe pas le fonctionnement des services, les grévistes étant réquisitionnés pour assurer la permanence des soins.

#### **Education: nouvelle journée d'actions des lycéens jeudi**

Les deux principaux syndicats lycéens (UNL et FIDL) appellent à une nouvelle journée d' actions jeudi contre la loi Fillon sur l' Ecole, malgré l' essoufflement du mouvement qui ne se traduit plus depuis un mois que par des occupations sporadiques d' établissements scolaires et de rectorat.

La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) appelle notamment à un rassemblement jeudi devant plusieurs lycées de France dans le cadre d' une "journée nationale d' enterrement de l' Education".

Dans les autres académies, le syndicat laisse les lycéens décider localement des actions qu' ils souhaitent mener. La mobilisation promet toutefois d' être difficile, d' autant plus que depuis samedi dernier, une nouvelle période de vacances scolaires a commencé dans douze académies sur 25.

Egalement à Paris, l' Union nationale lycéenne (UNL) a, de son côté, opté pour un piquetage jeudi en soirée sur le parvis du Trocadéro contre la politique éducative du gouvernement mais également pour dénoncer les violences policières qui ont émaillé certaines actions ces derniers jours.

Un défilé est également prévu dans la capitale jeudi après-midi à l' appel des syndicats d' enseignants SNES, CGT, FO et Sud à partir de 14h entre la place de la République et celle de la Nation.

Par ailleurs mercredi après-midi à Paris, un millier de lycéens -selon la police- ont défilé entre la place Denfert-Rochereau et la place de la Bastille à l' appel de leur coordination nationale pour réclamer l' abrogation de la loi Fillon sur l' Ecole, malgré la volonté réaffirmée la veille par le ministre de l' Education nationale de maintenir sa réforme.

Mardi soir, François Fillon a en effet reçu la FIDL et l' UNL au ministère à Paris pour des "retrouvailles" hautement médiatiques, au cours desquelles il a réaffirmé qu' on "ne discuterait pas de la loi parce que la loi, c' est la loi de la République".

Il a notamment "proposé" aux deux délégations la mise en place d' "assistants pédagogiques" pour aider les élèves en difficulté dans quelque 300 établissements, une mesure qui n' a rien d' une nouveauté puisque le ministre l' avait annoncée vendredi dernier lors d' une réunion du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) où siègent l' UNL et la FIDL.

### **Le projet de loi Breton adopté en conseil des ministres**

Thierry Breton a présenté mercredi en conseil des ministres son projet de loi pour la confiance et la modernisation de l' économie, dont l' ambition est de redonner du pouvoir d'achat aux Français par la relance de la participation et de l' intéressement.

Ces mesures, qui devaient initialement figurer dans le projet de loi Jacob sur les PME, lui aussi présenté mercredi, en ont été retirées pour être examinées à part.

Jacques Chirac et le gouvernement comptent en effet beaucoup sur elles pour dynamiser la consommation, alors que l' économie française connaît un ralentissement depuis le début de l' an et que le chômage atteint 10,1% de la population active.

Mercredi en conseil des ministres, le chef de l' Etat n' a pas tari d' éloges sur le projet de loi Breton. relançant la participation et l' intéressement, il favorise le pouvoir d' achat", a estimé Jacques Chirac. Dans sa version présentée mercredi, le texte ne contient cependant les deux mesures annoncées par le gouvernement après la journée de mobilisation syndicale du 10 mars pour le pouvoir d' achat. Elles seront ajoutées par voie d' amendement lors du débat parlementaire, prévu en juin.

Il s' agit de la prime exceptionnelle d' intéressement de 200 euros maximum que les entreprises seront autorisées à verser à leurs salariés et de la mesure de déblocage de participation, annoncée le 23 mars dernier par Jean-Pierre Raffarin. Les syndicats n' ont cependant pas été convaincus par ces mesures estimant que le gouvernement répondait "à côté" de leurs revendications sur le pouvoir d' achat.

Privé pour l' instant de ces deux dispositions phares, le projet de loi Breton apparaît comme un catalogue de mesures sans lien entre elles. L' article 5 crée l' Agence de l' innovation industrielle annoncée par Jacques Chirac pour lutter contre les délocalisations. Le chef de l' Etat a souhaité qu' elle soit "pleinement opérationnelle avant l' été".

L' article 3 permet aux entreprises publiques de déroger dans leurs statuts à la limite d' âge fixée à 60 ans pour leurs dirigeants. Le gouvernement avait tenté l' été dernier de faire passer cette mesure pour permettre à l' ancien ministre Francis Mer de prendre la présidence d' EDF.

Le projet de loi Breton reconduit enfin jusqu' au 31 décembre 2005 la donation Sarkozy, qui permet aux parents et grands-parents de donner des liquidités en franchise d' impôt à leurs enfants et petits-enfants. Le plafond est porté de 20.000 à 30.000 euros.

### **RATP: ouverture de négociations sur le "service minimum" jeudi**

On reparle des sujets qui fâchent à la RATP. La direction de la régie et les organisations syndicales entament jeudi des discussions sur la mise en oeuvre d' un "service minimum" effectif en cas de grève, qui viendrait renforcer le dispositif d' "alarme sociale" appliqué depuis 1996 dans l' entreprise pour prévenir les conflits.

Le 6 avril dernier, le ministre des Transports Gilles de Robien avait indiqué qu' il avait demandé à la direction de la régie d' aboutir d' ici à la fin du mois de juin à un système permettant de maintenir au minimum en circulation un métro, un RER ou un bus sur deux sur chaque ligne.

M. De Robien avait précisé à cette occasion qu' il avait aussi demandé au président de la SNCF Louis Gallois "de s' engager sur le réseau transilien", et que ceci devait être fait d' ici la fin juin pour la RATP comme pour la SNCF.

A la SNCF, des réunions bilatérales (c' est-à-dire avec chaque syndicat) commencent ce mercredi pour s' achever le 20 avril.

Le moins qu' on puisse dire, c' est que la question, à la SNCF et à la RATP, est soulevée avec des pincettes, d' autant plus que les syndicats ont réagi plutôt fraîchement à l' évocation, par Gilles Robien, des solutions possibles pour parvenir à ce que le ministre appelle le "service maximum".

Le ministre souhaite, par exemple à la SNCF, qu' une partie des conducteurs de trains non grévistes puissent être répartis sur le terrain en fonction de l' ampleur plus ou moins importante d' une grève d' un établissement de la Société à un autre, ce qui n' est pas possible actuellement.

"On peut dire ce que l' on veut, mais rendre obligatoire le maintien d' au moins 50% du trafic en cas de conflit, c' est une remise en cause du droit de grève", estime le secrétaire général de FO Transport Gérard Apruzzese

Un dispositif "d' alarme sociale" existe à la RATP depuis 1996 et un accord sur la prévention des grèves a été signé le 28 octobre 2004 entre la direction de la SNCF et la quasi-totalité des syndicats de cheminots.

A la SNCF, l' accord permet notamment aux syndicats de déclencher une procédure de "concertation immédiate" avec la direction au moindre différent susceptible de dégénérer en grève.

Ces deux dispositifs ont pour objectif de limiter le recours à la grève en améliorant le dialogue social au sein des deux entreprises, mais n' impose pas la mise en place d' un service minimum si le conflit est effectivement déclenché.

L' accord prévoit en revanche une meilleure information des usagers sur les moyens de transport et la circulation les jours de grève.

Un dispositif similaire à celui négocié à la RATP et à la SNCF est en cours de discussion entre les syndicats et le patronat pour les transports urbains des villes de province. Un accord pourrait être signé le 19 avril.

Gilles de Robien a entamé des discussions sur la "continuité du service public" en cas de grève avec l' ensemble des acteurs des transports (syndicats, directions des entreprises, associations d' usagers, élus locaux) depuis septembre 2004.

Le ministre estime être parvenu -via la concertation- à deux des trois objectifs qu' il s' était fixé en matière, à savoir la prévention des conflits et l' information des voyageurs. Reste le plus difficile.

#### **EDF/GDF: appel de la CGT à des arrêts de travail et des manifestations**

La fédération CGT Mines-Energie a appelé lundi électriciens et gaziers à une "grande journée de mobilisation" le 13 avril, jour où est convoqué un conseil d' administration d' EDF, avec arrêts de travail et manifestations, pour les salaires et contre les ouvertures de capital.

Dans un communiqué, le syndicat majoritaire dans le secteur a une nouvelle fois estimé que l' ouverture de capital d' EDF, de GDF et d' Areva "est inacceptable" et ne constitue en rien, selon "une obligation légale".

La fédération a réitéré sa demande de constitution d' un pôle public de l' énergie et d' une fusion EDF et Gaz de France "100% publique".

La CGT a également exigé "la reprise des négociations sociales", tant sur le régime maladie des agents pour notamment "améliorer les prestations et maintenir les prestations de proximité", que sur le pouvoir d' achat pour "son maintien et son rattrapage" et pour obtenir "un coup de pouce significatif".

Les salariés des Industries électriques et gazières sont ainsi appelés à des "arrêts de travail, des manifestations et des interventions sur l' outil de travail" le 13 avril, jour d' un conseil d' administration d' EDF.

La CGT, qui indique avoir déposé un préavis de grève courant du 5 au 30 avril, appelle à d' autres actions: elle annonce le 6 avril un rassemblement pour la revalorisation des pensions et le 8 avril des "initiatives festives" pour le 59ème anniversaire de la nationalisation du gaz et de l' électricité".

## IV. – Actualité internationale

### Au Québec les syndicats exigent de meilleurs salaires

Résolus à obtenir de meilleurs salaires dès ce printemps, les enseignants, les fonctionnaires et les professionnels du gouvernement sont disposés à laisser de côté le dossier de l' équité salariale, et négocier seuls une entente avec le Conseil du trésor.

"Nous sommes prêts, à négocier les salaires", a dit la présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Carole Roberge, flanquée des leaders de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), lors d' u point de presse, mardi, à Québec.

Plus impatientes que la FTQ et la CSN, les trois organisations syndicales, qui représentent 172 000 travailleurs, tiennent à conclure la négociation sur le renouvellement des conventions collectives ce printemps.

Désireux de trouver une entente dès ce printemps, les trois syndicats sont prêts à remettre à plus tard le règlement sur l' équité salariale, pourtant attendu depuis des années par les travailleuses.

"En ce qui concerne l' équité salariale, les travaux sont en cours ~~pour~~ encore plusieurs semaines sinon des mois. Il est fort probable que le dossier ne trouvera pas son aboutissement au mois de juin. Mais il est possible et réaliste de négocier une nouvelle convention d' ici le mois de juin", a estimé le président de la CSQ.

Mais pour que cet objectif se réalise, le Conseil du trésor devra jeter au panier son cadre financier limitant à 12,6 % sur six ans la croissance de la rémunération des employés de l' Etat, incluant les sommes versées pour l' équité salariale.

"Il n' est pas question de travailler autour d' un cadre financier qui contribuerait à appauvrir les membres que nous représentons", a indiqué M. Parent, qui juge que le cadre financier ne tient pas la route. "Songes d' une nuit d' été" , ça se place bien dans des ~~cont~~mais pas à une table de négociation", a-t-il dit.

Le président de la CSQ exhorte la présidente du Conseil du trésor, à déposer une nouvelle "offre sérieuse", qui permettrait "au moins d' assurer la conservation du pouvoir d' achat" des employés secteur public.

Les trois organisations syndicales exigent une augmentation salariale de 12,5 % sur trois ans.